

Communauté d'Agglomération
Valence Romans Agglo

REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
N° 2017_205

L'an deux mille dix-sept, le 1^{er} juin, à 18 h 00, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Salle Polyvalente d'Alixan, sous la présidence de monsieur Nicolas DARAGON.

Date de convocation du Conseil communautaire : 24 mai 2017

Nombre de conseillers : - en exercice : 114 - présents : 82 - votants : 99

OBJET : BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2017 DU BUDGET ANNEXE ZONES ÉCONOMIQUES DE VALENCE ROMANS AGGLO

PRÉSENTS :

ROMAIN Michel, VIAL Elisabeth, PRELON Patrick, RIPOCHE Bernard, MANTEAUX Nadine, NIESON Nathalie, RASCLARD Hervé, AUDIBERT Geneviève, COLLIGNON Bernard, GENTIAL Dominique, GUILLON Éliane, MENOZZI Gaëtan, PAILHES Wilfrid, COMBE Claude, PERTUSA Pascal, VIDANA Lysiane, COMTE Jean-François, BELLIER François, BUIS Pierre, FUHRER Gérard, GAUTHIER Christian, HELMER Nathalie, BOUIT Séverine, PAPEAU Jean-Claude, CHAZAL Françoise, PERNOT Yves, SAILLANT Bernard, BORDAZ Christian, BOURNE Claude, ABRIAL Jacques, VITTE Bruno, ROBERT Isabelle, GUILHERMET Manuel, CAUMES François, PELAT Bernard, CHOVIN Claude, PEYRARD Marylène, VALLON Bernard, BIGNON Daniel, SERVIAN Bruno, GUILLEMINOT Karine, BANDE Pascal, CARDI Jean-Pierre, DELOCHE Georges, GIRARD Geneviève, PASSUELLO Gilles, BOSSAN PICAUD Marie-Josèphe, BROUSSE-TCHEKEMIAN Nathalie, COLLOREDO BERTRAND Magda, DERLY Bruno, JACQUOT Laurent, LABADENS Philippe, PIENEK Pierre, ROBERT David, TACHDJIAN Jeanine, THORAVAL Marie-Hélène, DEROUX Gérard, DUC Bernard, BARRY Francis, POUZIN Chantal, QUET Dominique, LUNEL Gérard, AGRAIN Françoise, LABRIET Gérard, BRUSCHINI Jean-Jacques, BELLON Hélène, BONNEMAYRE Jacques, BOUCHET Gérard, BRARD Lionel, CHAUMONT Jean-Luc, DA COSTA FERNANDES Flore, DARAGON Nicolas, KOULAKSEZIAN-ROMY Annie, LEONARD Pascale, MAURIN Denis, MONNET Laurent, MOUNIER Françoise, PONSARD-CHAREYRE Michel, POUTOT Renaud, RYCKELYNCK Jean-Baptiste, SOULIGNAC Franck, TENNERONI Annie-Paule

ABSENT(S) ayant donné procuration :

Madame FRECENON Béatrice a donné pouvoir à madame NIESON Nathalie
Monsieur ROLLAND Christian a donné pouvoir à monsieur VITTE Bruno
Madame MOURIER Marlène a donné pouvoir à monsieur COLLIGNON Bernard
Monsieur MEURILLON Jean a donné pouvoir à monsieur PELAT Bernard
Monsieur BRUNET Bernard a donné pouvoir à monsieur BRUSCHINI Jean-Jacques
Madame BROT Suzanne a donné pouvoir à madame GIRARD Geneviève
Monsieur GROUSSON Daniel a donné pouvoir à madame GUILLON Éliane
Monsieur TRAPIER Pierre a donné pouvoir à monsieur BOUCHET Gérard
Madame ARNAUD Edwige a donné pouvoir à monsieur ROBERT David
Monsieur ASTIER Franck a donné pouvoir à madame TACHDJIAN Jeanine
Monsieur TROUILLER Luc a donné pouvoir à madame COLLOREDO BERTRAND Magda
Madame CHASSOULIER Dominique a donné pouvoir à monsieur QUET Dominique

Madame CHALAL Nancy a donné pouvoir à monsieur CHAUMONT Jean-Luc

Monsieur DIRATZONIAN-DAUMAS Franck a donné pouvoir à monsieur PONSARD-CHAREYRE Michel

Madame JUNG Anne a donné pouvoir à madame MOUNIER Françoise

Madame PAULET Cécile a donné pouvoir à monsieur MAURIN Denis

Madame THIBAUT Anne-Laure a donné pouvoir à madame TENNERONI Annie-Paule

Le budget supplémentaire est équilibré en section de fonctionnement à hauteur de 6 293 252,67 €. Le déficit d'exploitation cumulé est couvert en partie par l'inscription de la vente de parcelles à Allo Pneus pour 5 M€ et par une subvention du budget principal à hauteur de 1,17 M€.

Le budget supplémentaire est équilibré en section d'investissement par l'inscription d'un emprunt (en recette) de 3,2 M€.

	Dépenses	Recettes
002 - Résultat de fonctionnement reporté	1 160 352,67 €	
011 - Charges à caractère général	112 500,00 €	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 000 000,00 €	119 300,00 €
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	6 800,00 €	6 800,00 €
66 - Charges financières	13 600,00 €	
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses		5 000 000,00 €
74 - Dotations et participations		1 167 152,67 €
Section de Fonctionnement	6 293 252,67 €	6 293 252,67 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	8 027 061,39 €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	119 300,00 €	5 000 000,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	62 000,00 €	3 208 361,39 €
Section d'Investissement	8 208 361,39 €	8 208 361,39 €

Le Conseil communautaire à :

- Contre : 2 voix
- Abstention : 1 voix
- Pour : 96 voix

DECIDE :

- **Adopter** le budget supplémentaire 2017 du budget annexe des zones économiques tel que joint à la présente :
 - au titre du fonctionnement 6 293 252,67 €
 - au titre de l'investissement 8 208 361,39 €
- **Autoriser et mandater** le Président ou son représentant, monsieur Christian GAUTHIER, Vice-Président, à effectuer toute démarche et signer tous documents de nature à exécuter la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus

Pour extrait certifié conforme
 Fait à Valence, le 8 juin 2017
 Le Président, **Valence Romans Agglo**
 Par délégation, **Rovaltain - Avenue de la gare**
BP 10836
 Emmanuelle CHAMBERD
 26958 Valence Cedex 09
 Directrice Générale Adjointe

Les délibérations peuvent faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux (2) mois à compter de leur transmission au représentant de l'État dans le département de leur publication.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPIC - CA VALENCE ROMANS AGGLO (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 20006878100034

POSTE COMPTABLE : tresorerie valence agglomeration

M. 14

Budget supplémentaire (3)
Voté par nature

BUDGET : ZONES ECONOMIQUES (4)

ANNEE 2017

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	20
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	24
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	25
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	26

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités uniques érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	CA VALENCE ROMANS AGGLO ZONES ECONOMIQUES	Affiché le 14/06/2017 ID : 026-200068781-20170614_205-BF	BS 0,00 2017
-------------------	--	---	-------------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	221220
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	1987
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
95125883		425.72	

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	16	NaN
2	Produit des impositions directes/population	0	NaN
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	10	NaN
4	Dépenses d'équipement brut/population	0	NaN
5	Encours de dette/population	15	NaN
6	DGF/population	0	NaN
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	NaN %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	329 %	NaN %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	NaN %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	148 %	NaN %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**VUE D'ENSEMBLE****FONCTIONNEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	5 132 900,00	6 293 252,67
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 1 160 352,67	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		6 293 252,67	6 293 252,67

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	181 300,00	8 208 361,39
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 8 027 061,39	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		8 208 361,39	8 208 361,39

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	14 501 614,06	14 501 614,06
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

II
A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	3 187 800,00	0,00	112 500,00	112 500,00	3 300 300,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 187 800,00	0,00	112 500,00	112 500,00	3 300 300,00
66	Charges financières	350 000,00	0,00	13 600,00	13 600,00	363 600,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 537 800,00	0,00	126 100,00	126 100,00	3 663 900,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	2 207 450,00		5 000 000,00	5 000 000,00	7 207 450,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	427 200,00		6 800,00	6 800,00	434 000,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 634 650,00		5 006 800,00	5 006 800,00	7 641 450,00
TOTAL		6 172 450,00	0,00	5 132 900,00	5 132 900,00	11 305 350,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 160 352,67
---	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 465 702,67
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 207 450,00	0,00	5 000 000,00	5 000 000,00	7 207 450,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	1 167 152,67	1 167 152,67	1 167 152,67
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		2 207 450,00	0,00	6 167 152,67	6 167 152,67	8 374 602,67
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 207 450,00	0,00	6 167 152,67	6 167 152,67	8 374 602,67
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	3 537 800,00		119 300,00	119 300,00	3 657 100,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	427 200,00		6 800,00	6 800,00	434 000,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		3 965 000,00		126 100,00	126 100,00	4 091 100,00
TOTAL		6 172 450,00	0,00	6 293 252,67	6 293 252,67	12 465 702,67

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 465 702,67
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	3 550 350,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
- (3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
- (6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

II
A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 094 710,00	0,00	62 000,00	62 000,00	1 156 710,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 094 710,00	0,00	62 000,00	62 000,00	1 156 710,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 094 710,00	0,00	62 000,00	62 000,00	1 156 710,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 537 800,00		119 300,00	119 300,00	3 657 100,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	3 537 800,00		119 300,00	119 300,00	3 657 100,00
	TOTAL	4 632 510,00	0,00	181 300,00	181 300,00	4 813 810,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	8 027 061,39
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 840 871,39
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	2 425 060,00	0,00	3 208 361,39	3 208 361,39	5 633 421,39
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 425 060,00	0,00	3 208 361,39	3 208 361,39	5 633 421,39
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE(3) III	TOTAL IV = I + II + III
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 425 060,00	0,00	3 208 361,39	3 208 361,39	5 633 421,39
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 207 450,00		5 000 000,00	5 000 000,00	7 207 450,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 207 450,00		5 000 000,00	5 000 000,00	7 207 450,00
TOTAL		4 632 510,00	0,00	8 208 361,39	8 208 361,39	12 840 871,39

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 840 871,39
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	3 550 350,00
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET**

II

B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	112 500,00		112 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		6 800,00	6 800,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	13 600,00	0,00	13 600,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		5 000 000,00	5 000 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		126 100,00	5 006 800,00	5 132 900,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**6 293 252,67**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	62 000,00	0,00	62 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	119 300,00	119 300,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		62 000,00	119 300,00	181 300,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

=

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**8 208 361,39**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET**

II

B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	5 000 000,00		5 000 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		119 300,00	119 300,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	1 167 152,67		1 167 152,67
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		6 800,00	6 800,00
Recettes de fonctionnement – Total		6 167 152,67	126 100,00	6 293 252,67

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**6 293 252,67**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	3 208 361,39	0,00	3 208 361,39
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	5 000 000,00	5 000 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		3 208 361,39	5 000 000,00	8 208 361,39

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**8 208 361,39**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	3 187 800,00	112 500,00	112 500,00
6015	Terrains à aménager	675 000,00	0,00	0,00
6045	Achats études, prestat° services (terrai	82 600,00	10 000,00	10 000,00
605	Achats matériel, équipements et travaux	2 353 000,00	102 500,00	102 500,00
63512	Taxes foncières	77 200,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		3 187 800,00	112 500,00	112 500,00
66	Charges financières (b)	350 000,00	13 600,00	13 600,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	95 000,00	13 600,00	13 600,00
6688	Autres	255 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		3 537 800,00	126 100,00	126 100,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	2 207 450,00	5 000 000,00	5 000 000,00
7133	Variat° en-cours de production biens	19 200,00	0,00	0,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	2 188 250,00	5 000 000,00	5 000 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 207 450,00	5 000 000,00	5 000 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	427 200,00	6 800,00	6 800,00
608	Frais accessoires sur terrains en cours	427 200,00	6 800,00	6 800,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 634 650,00	5 006 800,00	5 006 800,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 172 450,00	5 132 900,00	5 132 900,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	1 160 352,67
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 293 252,67
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 207 450,00	5 000 000,00	5 000 000,00
7015	Ventes de terrains aménagés	2 188 250,00	5 000 000,00	5 000 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	19 200,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	1 167 152,67	1 167 152,67
74751	Participat° GFP de rattachement	0,00	1 167 152,67	1 167 152,67
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		2 207 450,00	6 167 152,67	6 167 152,67
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		2 207 450,00	6 167 152,67	6 167 152,67
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	3 537 800,00	119 300,00	119 300,00
60315	Variation stocks terrains à aménager	675 000,00	0,00	0,00
7133	Variat° en-cours de production biens	2 862 800,00	119 300,00	119 300,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	427 200,00	6 800,00	6 800,00
796	Transferts charges financières	427 200,00	6 800,00	6 800,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		3 965 000,00	126 100,00	126 100,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 172 450,00	6 293 252,67	6 293 252,67

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 293 252,67
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 094 710,00	62 000,00	62 000,00
1641	Emprunts en euros	385 000,00	62 000,00	62 000,00
16876	Dettes - Autres etabl. publics locaux	709 710,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 094 710,00	62 000,00	62 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 094 710,00	62 000,00	62 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	3 537 800,00	119 300,00	119 300,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	3 537 800,00	119 300,00	119 300,00
315	Terrains à aménager	675 000,00	0,00	0,00
3351	Terrains	2 862 800,00	119 300,00	119 300,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		3 537 800,00	119 300,00	119 300,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 632 510,00	181 300,00	181 300,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	8 027 061,39
---	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 208 361,39
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 425 060,00	3 208 361,39	3 208 361,39
1641	Emprunts en euros	2 425 060,00	3 208 361,39	3 208 361,39
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 425 060,00	3 208 361,39	3 208 361,39
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 425 060,00	3 208 361,39	3 208 361,39
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	2 207 450,00	5 000 000,00	5 000 000,00
3351	Terrains	19 200,00	0,00	0,00
3555	Terrains aménagés	2 188 250,00	5 000 000,00	5 000 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 207 450,00	5 000 000,00	5 000 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 207 450,00	5 000 000,00	5 000 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 632 510,00	8 208 361,39	8 208 361,39

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 208 361,39
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET		III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT		B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	447 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	709 710	1 156 710
- Equipements municipaux (2)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	447 000											447 000
Dépenses d'ordre	0											3 657 100
Total dépenses de l'exercice	447 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 366 810	4 813 810
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 027 061	8 027 061
Total cumulé dépenses d'investissement	447 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 393 871	12 840 871
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	5 633 421	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 207 450	12 840 871
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes d'investissement	5 633 421	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 207 450	12 840 871

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	363 600	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 941 750	11 305 350
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 160 353	1 160 353
Total cumulé dépenses de fonctionnement	363 600	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 102 103	12 465 703
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 465 703	12 465 703
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 465 703	12 465 703

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

	IV									
	A1									

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
	Total dépenses investissement	447 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 366 810	4 813 810
	Dépenses réelles	447 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	709 710	1 156 710
	010 Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	020 Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	10 Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	13 Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	16 Emprunts et dettes assimilées	447 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	709 710	1 156 710
	18 Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	20 Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	204 Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	21 Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	22 Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	23 Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	26 Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	27 Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Dépenses d'ordre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 657 100	3 657 100
	040 Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 657 100	3 657 100
	041 Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
	Total recettes investissement	5 633 421	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 207 450	12 840 871
	Recettes réelles	5 633 421	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 633 421
	010 Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Envoyé en préfecture le 14/06/2017

Reçu en préfecture le 14/06/2017

Affiché le 14/06/2017

ID: 026-2006-2017-20170608-2017-85

CA VALENCE ROMANS AGGLO - ZONES ECONOMIQUES - BS - 2017

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
66	Charges financières	363 600	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	363 600
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 641 450	7 641 450
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 207 450	7 207 450
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	434 000	434 000

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 465 703	12 465 703
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 374 603	8 374 603
013	Atténuations de charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
70	Produits des services, du domaine, vente	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 207 450	7 207 450
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
74	Dotations et participations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 167 153	1 167 153
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 091 100	4 091 100
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 657 100	3 657 100
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	434 000	434 000

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

Envoyé en préfecture le 14/06/2017
 Date de prescription le 14/06/2017
 Affiché le 14/06/2017
 ID : 02821868-1-20170608-2017_205-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 1 094 710,00	62 000,00	II 62 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 094 710,00	62 000,00	62 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	385 000,00	62 000,00	62 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	709 710,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 156 710,00	0,00	8 027 061,39	9 183 771,39

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V	0,00	VI
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		0,00	0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations			
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers			
59...	Prov. dépréc. comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R1068 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV 9 183 771,39
Ressources propres disponibles	VIII 0,00
Solde	IX = VIII – IV (5) -9 183 771,39

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 114

Nombre de membres présents : 82

Nombre de suffrages exprimés : 99

VOTES :

Pour : 96

Contre : 2

Abstentions : 1

Date de convocation : 24/05/2017

Présenté par le Président (1),

A Alixan, le 01/06/2017

le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Conseil Communautaire

A Alixan, le 01/06/2017

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

0005 ROMAIN Michel, Titulaire	
0009 VIAL Elisabeth, Suppléant	
0012 PRELON Patrick, Titulaire	
0017 RIPOCHE Bernard, Titulaire	
0020 MANTEAUX Nadine, Titulaire	
0023 FRECENON Béatrice, Titulaire	
0024 NIESON Nathalie, Titulaire	
0025 RASCLARD Hervé, Titulaire	
0026 ROLLAND Christian, Titulaire	
0028 AUDIBERT Geneviève, Titulaire	
0029 COLLIGNON Bernard, Titulaire	
0030 GENTIAL Dominique, Titulaire	
0031 GUILLON Eliane, Titulaire	
0033 MENOZZI Gaëtan, Titulaire	
0034 MOURIER Marlène, Titulaire	
0035 PAILHES Wilfrid, Titulaire	
0037 COMBE Claude, Titulaire	
0038 PERTUSA Pascal, Titulaire	
0039 VIDANA Lysiane, Titulaire	
0041 COMTE Jean-François, Titulaire	
0044 BELLIER François, Titulaire	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

0138 GIRARD Geneviève, Titulaire	
0139 GROUSSON Daniel, Titulaire	
0140 TRAPIER Pierre, Titulaire	
0142 PASSUELLO Gilles, Titulaire	
0145 ARNAUD Edwige, Titulaire	
0146 ASTIER Franck, Titulaire	
0147 BOSSAN PICAUD Marie-Josèphe, Titulaire	
0148 BROSSE-TCHEKEMIAN Nathalie, Titulaire	
0149 COLLOREDO BERTRAND Magda, Titulaire	
0151 DERLY Bruno, Titulaire	
0153 JACQUOT Laurent, Titulaire	
0154 LABADENS Philippe, Titulaire	
0155 PIENIEK Pierre, Titulaire	
0156 ROBERT David, Titulaire	
0157 TACHDJIAN Jeanine, Titulaire	
0158 THORAVAL Marie-Hélène, Titulaire	
0159 TROUILLER Luc, Titulaire	
0161 DEROUX Gérard, Titulaire	
0164 DUC Bernard, Titulaire	
0167 BARRY Francis, Titulaire	
0171 POUZIN Chantal, Suppléant	
0173 CHASSOULIER Dominique, Titulaire	
0174 QUET Dominique, Titulaire	
0179 LUNEL Gérard, Titulaire	
0182 AGRAIN Françoise, Titulaire	
0185 LABRIET Gérard, Titulaire	
0188 BRUSCHINI Jean-Jacques, Titulaire	
0191 BELLON Hélène, Titulaire	
0192 BONNEMAYRE Jacques, Titulaire	



IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

0193 BOUCHET Gérard, Titulaire	
0194 BRARD Lionel, Titulaire	
0195 CHALAL Nancy, Titulaire	
0196 CHAUMONT Jean-Luc, Titulaire	
0197 DA COSTA FERNANDES Flore, Titulaire	
0198 DARAGON Nicolas, Titulaire	
0199 DIRATZONIAN-DAUMAS Franck, Titulaire	
0200 JUNG Anne, Titulaire	
0201 KOULAKSEZIAN-ROMY Annie, Titulaire	
0202 LEONARD Pascale, Titulaire	
0203 MAURIN Denis, Titulaire	
0204 MONNET Laurent, Titulaire	
0205 MOUNIER Françoise, Titulaire	
0207 PAULET Cécile, Titulaire	
0208 PONSARD-CHAREYRE Michel, Titulaire	
0209 POUTOT Renaud, Titulaire	
0213 RYCKELYNCK Jean-Baptiste, Titulaire	
0214 SOULIGNAC Franck, Titulaire	
0215 TENNERONI Annie-Paule, Titulaire	
0216 THIBAUT Anne-Laure, Titulaire	

Certifié exécutoire par le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 14/06/2017, et de la publication le 14/06/2017

A Valence, le 14/06/2017

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.